

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 11 avril 2025, 20h

*nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 13
13 Pour*

Date de la convocation
28/03/2025
Date d'affichage
28/03/2025

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MERINI Jean-Claude ; Mme DEMITRES Rolande ; Mme CHATILLON Tiphanie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : Mme GIRERD Huguette (procuration donnée à MERINI Jean-Claude) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à CHATILLON Tiphanie) ; Mme BOUCHISSE Corinne (procuration donnée à LACHENAL Béatrice) ; M. SURGERE Clément (procuration donnée à DEMITRES Rolande).

Absents : M. MORNIEUX Christian ; M. DONIO Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme CHATILLON Tiphanie

Objet de la délibération : BUDGET PRIMITIF DE 2025 - BUDGET ANNEXE « MAISON DE LA PRESSE »

Affaire n°23/2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la délibération du 1^{er} décembre 2023 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Mme le Maire expose au conseil municipal les conditions de préparation du Budget Primitif 2025 :

MOUVEMENTS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	40 000,00 €	40 000,00 €
FONCTIONNEMENT	90 092,37 €	90 092,37 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Mme le Maire, Yvette VALLIN et après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** le Budget Primitif du budget annexe « Maison de la Presse » de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

MOUVEMENTS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	40 000,00 €	40 000,00 €
FONCTIONNEMENT	90 092,37 €	90 092,37 €
TOTAL	130 092,37 €	130 092,37 €

- **PRECISE** que le budget de l'exercice 2025 a été établi en conformité avec la nomenclature M57.
- **PRECISE** que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans le Budget Primitif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Mme le Maire,

Y. VALLIN.

